



Etat des lieux du processus de paix au Pays Basque

De la déclaration d'Aiete
à la déclaration de Bayonne





SOMMAIRE

Introduction > **p.3**

La Conférence
Internationale d'Aiete :
une genèse d'espoir
au Pays Basque > **p.4**

La déclaration du Groupe
de dialogue du Pays Basque
de France > **p.8**

Conclusion > **p.10**

Annexes > **p.11**

1. Déclaration des leaders inter-
nationaux lors de la Conférence
d'Aiete et soutiens > **p.11**

2. Déclaration commune du
groupe de dialogue du Pays
Basque de France > **p.13**

3. Déclaration de la
Commission Internationale
de Vérification > **p.15**



Introduction.

Un contexte politique inédit apparaît au Pays Basque au lendemain de la Conférence internationale d'Aiete du 17 octobre 2011 au Palais d'Aiete à Saint Sébastien, menée par 6 leaders internationaux présentant une déclaration commune, contenant une feuille de route en 5 points pour la mise en place d'un processus de paix au Pays Basque.

Cette feuille de route s'adressait d'abord au groupe armé ETA, elle lui demandait de cesser son activité armée et d'accepter de dialoguer avec les Etats français et espagnol sur les conséquences du conflit. Le deuxième point s'adressait aux Etats français et espagnol en leur demandant de répondre favorablement au geste de l'organisation si elle répondait à la demande internationale, et d'accepter de dialoguer avec elle. Le 20 octobre 2011, l'organisation ETA répondait favorablement aux requêtes internationales et annonçait l'arrêt définitif de sa lutte armée et un groupe de vérificateurs internationaux du cessez-le-feu (CIV) se met à suivre l'avancée du groupe armé.

Ces premiers pas ont suscité un certain scepticisme chez certains, mais ils ont également enclenché toute une dynamique civile et internationale en faveur d'un processus de paix au Pays Basque. En effet, le soutien international et de la société civile basque en faveur du processus n'a fait que se multiplier et se diversifier depuis ces trois dernières années.

Au niveau local, la classe politique du Pays Basque dans son spectre le plus large s'accorde sur la nécessité d'une résolution démocratique pour ce conflit. Ceux d'entre eux ayant participé à la Conférence d'Aiete continuent même de travailler pour faire avancer le processus.

Au niveau international, le groupe de vérificateurs internationaux du cessez-le-feu (CIV) suit rigoureusement les pas franchis par l'organisation ETA et le Groupe International de Contact (GIC) continue également de rencontrer différents acteurs sociaux et politiques du Pays Basque Nord (territoire sous administration française) et Sud (territoire sous administration espagnole).

Nous observons ainsi un contexte nouveau dans le cadre du conflit basque et ainsi des conditions nouvelles pour sa résolution. Les dynamiques en faveur d'un processus de résolution démocratique au Pays Basque rassemblent dans leur diversité de plus en plus de personnes.



1. La Conférence internationale d'Aiete : une genèse d'espoir au Pays Basque.



Les six leaders internationaux présentant leur déclaration à l'issue de la Conférence internationale d'Aiete le 17 octobre 2011, Donostia (Saint Sébastien). De g. à dte: Gerry Adams, Gro Harlem Brundtland, Bertie Ahern, Kofi Annan, Pierre Joxe et Jonhatan Powell.

Le 17 octobre 2011, six leaders internationaux¹ se réunissaient avec un spectre large des représentants sociaux et politiques du Pays Basque au Palais d'Aiete à Saint Sébastien afin de célébrer une déclaration en faveur de la mise en place d'un processus de paix pour le Pays Basque.

Les six leaders internationaux composés notamment de Kofi Annan, l'ancien Secrétaire Général des Nations Unies et de Pierre Joxe, ancien Ministre de l'intérieur et de la défense français, conclurent par la présentation d'une feuille de route² en cinq points pour résoudre et dépasser le conflit perdurant depuis plus de 50 ans au Pays basque :

1. Nous invitons l'ETA à déclarer publiquement l'arrêt définitif de toute action armée et à solliciter le dialogue avec les gouvernements d'Espagne et de France pour aborder exclusivement les conséquences du conflit.

2. Si une telle déclaration est faite, nous encourageons vivement les gouvernements d'Espagne et de France à bien l'accueillir et à consentir à l'ouverture d'un dialogue traitant exclusivement des conséquences du conflit.

3. Nous conseillons que des mesures conséquentes soient prises pour promouvoir la réconciliation, apporter reconnaissance, compensation et assistance à toutes les victimes, reconnaître le tort qui a été causé et tenter de soigner les plaies, au niveau des individus comme de la société.

4. De notre expérience dans la résolution de conflits, il y a souvent d'autres sujets qui, s'ils sont abordés, peuvent aider à atteindre une paix durable. Nous suggérons que les représentants politiques et acteurs non-violents se rencontrent pour discuter des questions politiques et, en consultation avec la population, de tout autre sujet qui pourrait contribuer à créer une nouvelle ère pacifique. De notre expérience, les observateurs tiers ou les médiateurs facilitent un tel dialogue. Ici, le dialogue pourrait, si les personnes impliquées le souhaitent, être accompagné par des médiateurs internationaux.

5. Nous sommes disposés à constituer un comité pour accompagner la mise en œuvre de ces recommandations."

1- Kofi Annan, l'ancien Secrétaire Général des Nations Unies; Gro Harlem Brundtland, l'ancien Premier Ministre Norvégien et membre de « The Elders » (un groupe de personnalités internationales pro-paix, créé par Nelson Mandela) ; Bertie Ahern, ancien Premier Ministre irlandais, l'un des promoteurs de la signature des Accords du Vendredi Saint en 1998 ; Gerry Adams, leader du Sinn Féin; Jonhatan Powell, ancien Chef de Cabinet du Premier Ministre britannique Tony Blair, qui était présent à la place de Tony Blair car celui-ci avait alors un engagement au Moyen Orient ; Pierre Joxe, ancien Ministre de l'intérieur et de la défense français.

2- Cf annexes p.11



Deux groupes internationaux ont été constitués pour suivre et accompagner la mise en place du processus de paix :

Préparée par M. Brian Currin, la déclaration de Bruxelles du 29 mars 2010 prévoyait la mise en place d'un groupe de contact plus réduit chargé de favoriser le processus de paix au Pays basque. Ce dernier a entamé ses travaux en janvier 2011.

Il est composé de :

M. Brian Currin, avocat, spécialiste des droits humains, de la transformation des conflits et des processus de paix, animateur du Groupe International de Contact (GIC) pour le Pays Basque.

Mme Silvia Casale, criminologue, membre de la commission chargée de la révision des peines pour l'Irlande du Nord et présidente, de 2000 à 2007, du Comité européen pour la prévention de la torture (CPT)

M. Alberto Spektorowski, professeur de science politique à l'université de Tel-Aviv (Israël), membre de la délégation israélienne au sommet de Camp David en juillet 2000

Mme Nuala O'Loan, médiatrice (ombudsman) de police pour l'Irlande du Nord entre 1999 et 2007

M. Pierre Hazan, ancien conseiller politique de la haut-commissaire des Nations unies aux droits de l'homme

M. Raymond Kendall, ancien agent policier britannique, Secrétaire Général d'Interpol pendant 15 ans et ancien président de l'Office européen de lutte antifraude (OLAF).

Le Groupe International de Contact



Membres du Groupe International de Contact (GIC). De g. à dte.: Pierre Hazan, Nuala O'loan, Raymond Kendall et Brian Currin

Le mandat spécifique de ce groupe est :

- Promouvoir, faciliter et rendre possible la légalisation de la Gauche indépendantiste basque.
- Encourager la prise de mesures susceptibles de créer un climat de confiance.
- Encourager et aider les partis à mettre en place un dialogue politique.
- Encourager, faciliter et rendre possible, dans la mesure où cela lui sera requis par les partis, le dialogue et la négociation multipartite, ayant pour objectif d'aboutir à un accord incluant capable de dépasser le conflit politique.
- Sur demande des parties, agir comme médiateur en cas de blocage.
- Créer la confiance au sein de la société sur les grandes possibilités de succès d'un processus de paix.



Membres de la Commission Internationale de Vérification (CIV). De g. à dte. : Ronnie Kasrills, Ram Manikkalingam, Fleur Ravensbergen, Satish Nambiar, Chris Maccabe. Absente sur la photo Aracelly Santana.

La Commission Internationale de Vérification

Mr Ronnie Kasrills, politicien d'Afrique du Sud. Il a été membre du Congrès National Africain du 1987 à 2007.

Mr Christopher George Maccabe, l'ancien directeur politique de l'Office d'Irlande du Nord du Royaume-Uni.

Mr Ram Manikkalingam, directeur du «Dialogue Advisory Group» et professeur à l'Université d'Amsterdam. Il a travaillé dans des projets de résolution de conflits comme celui d'Irak ou d'Irlande du Nord.

Mr Satish Nambiar, ancien chef de l'Etat Major des forces armées indiennes

Mme Fleur Ravensbergen, coordinatrice de la CIV, membre du «Dialogue Advisory Group».

Mme Aracelly Santana, ancienne représentante spéciale adjointe au Népal et adjointe au chef de la mission des nations unies au Népal

A l'issue de la Conférence d'Aiete, les leaders internationaux ont demandé à ETA et aux Etats espagnol et français de s'impliquer dans le processus de résolution du conflit au Pays Basque, tel que la majorité sociale et politique le réclamait. Le 20 octobre 2011, **l'organisation ETA annonce l'arrêt définitif et irréversible de sa lutte armée**, répondant favorablement à l'injonction internationale et montrant ainsi sa disposition à mettre en marche le processus de résolution du conflit et à dialoguer avec les Etats français et espagnol.

En avril 2013, le groupe armé ETA fait la demande à la commission internationale de **rajouter dans son mandat la vérification de la mise sous scellé et hors d'usage de son arsenal de munitions, d'armes et d'explosifs**. **Le 21 février 2014, la CIV annonçait devant la presse** (vidéo de la présentation d'une partie de son arsenal par le groupe armé et la CIV diffusée par la BBC) **la mise sous scellé et hors d'usage de son armement par ETA, en qualifiant ce pas de « crédible et significatif »**.

Au lendemain de la déclaration de la CIV, **les deux ex-présidents Bill Clinton** (Etats Unis) et Luiz Inácio Lula da Silva (Brésil) ont exprimé leur soutien aux pas effectués en faveur de ce processus, concernant **l'acceptation du groupe armé ETA** de mettre son arsenal de munitions et d'armes hors d'usage.

Le 21 décembre 2014³, la CIV déclarait que le groupe armé ETA continuait de mettre son armement sous scellé et hors d'usage et la CIV affirme que selon l'expérience de ses membres lors d'autres processus, il s'agit de réels pas vers un désarmement complet.



2.

La déclaration du Groupe de dialogue du Pays Basque de France.

L'engagement commun des représentants
politiques locaux sur la voie de la résolution

La Conférence d'Aiete comme impulsion



Les représentants politiques et sociaux du Pays Basque Nord ayant participé à la Conférence internationale d'Aiete, comptant parmi eux Mme Espagnac, Sénatrice PS des Pyrénées Atlantiques et Mr Max Brisson, Conseiller Général et secrétaire départemental de l'UMP, ont dès lors pris conscience de la conjoncture inédite dans laquelle se trouvait le Pays Basque et de la nécessité de suivre un protocole rigoureux qui prendrait en compte toutes les parties du conflit afin de résoudre intégralement le conflit.



Le 24 octobre 2014, ces mêmes représentants politiques et sociaux présentaient une déclaration commune⁴ adressée au gouvernement français, signant sous le nom du « Groupe de dialogue du Pays Basque de France » et dont les membres sont :

Jean-René Etchegaray, maire de Bayonne (centriste).

Kotte Ecenarro, maire d'Hendaye et vice-président du Conseil général des Pyrénées-Atlantiques (PS)

Max Brisson, conseiller général, conseiller municipal à Biarritz

Frédérique Espagnac, sénatrice des Pyrénées-Atlantiques (PS)

Jean-Jacques Lasserre, sénateur des Pyrénées-Atlantiques, conseiller général et président du Conseil des élus du Pays Basque (centriste)

Xabi Larralde, responsable de Sortu Lapurdi/Baxe-Nafarroa/Xiberoa

Jakes Bortayrou, responsable d'Abertzaleen Batasuna

Michel Larralde, secrétaire général de la CFDT Pays Basque

Jean Lissar, porte-parole d'Europe Ecologie - Les Verts (EELV) Pays Basque
Marc Oxibar

Jean-Pierre Etcheverry, membre du bureau de la CFDT-Pays Basque

Un engagement qui dure et qui s'approfondit

Cette dernière déclaration commune a été présentée en présence de Lokarri et de membres du Groupe International de Contact, et reflète le consensus adopté sur divers points concernant le processus de paix. Elle est le fruit d'un processus de dialogue dans lequel ces représentants de forces politiques ont développé les points de la Déclaration d'Aiete et analysé quelle pourrait être leur contribution à ce processus de paix.

Cette déclaration, en s'adressant à l'Etat français, met ainsi en exergue l'importance de la participation de l'Etat français dans la résolution du conflit au Pays Basque.

Ce groupe dialogue interpelle en effet l'Etat français sur la question des prisonniers-ères et des exilé-e-s politiques basques ainsi que du désarmement du groupe armé ETA ainsi que sur la reconnaissance institutionnelle du Pays Basque Nord. Il rappelle que les pas effectués dans ces deux domaines favoriseraient les conditions d'un processus de paix.

Leur volonté est d'apporter une contribution positive au processus en cours, d'identifier les opportunités réelles pour engager des mesures favorisant la vie en commun et de fixer les bases d'une paix durable dans l'ensemble du Pays Basque.

4- Cf annexes p.13



Conclusion

Cette pluralité politique locale inédite au service d'une même requête, la mise en place d'un processus de paix en prenant en compte toutes les parties du conflit, le soutien et la confiance grandissant de la Communauté internationale, une société civile de plus en plus sensibilisée et mobilisée, témoignent d'un nouveau contexte favorable à la paix. L'engagement des Etats français et espagnol reste la dernière étape pour mener à bien le processus et donner une chance à tous de connaître dans l'avenir un vivre-ensemble pacifié au Pays Basque.





Annexes

Déclaration des leaders internationaux lors de la Conférence d'Aiete

Nous sommes venus au Pays Basque aujourd'hui car nous croyons qu'il est temps et aussi qu'il est possible de mettre un terme à la dernière confrontation armée d'Europe.

Nous croyons que ce but peut maintenant être atteint, avec le soutien des citoyens et de leurs représentants politiques, ainsi que le soutien de l'Europe et, plus largement, de la communauté internationale. Nous tenons à souligner que nous ne sommes pas venus ici pour imposer quoi que ce soit ou en prétendant avoir le droit ou l'autorité de dire aux citoyens de ce pays ou aux acteurs et représentants politiques concernés ce qu'ils devraient faire.

Nous sommes au contraire venus en toute bonne foi avec l'espoir d'apporter des idées inspirées par nos propres expériences dans la résolution de conflits de longue durée, ceux dont ont souffert nos propres sociétés et nos propres peuples et d'autres que nous avons aidé à résoudre.

Nous savons de notre propre expérience qu'il n'est jamais facile de mettre un terme à la violence et au conflit et de donner toutes ses chances à une paix durable. Cela demande courage, volonté de prendre des risques, engagement total, générosité et sagesse.

La paix intervient lorsque le pouvoir de la réconciliation prend l'avantage sur une haine bien établie; lorsque le potentiel du présent et du futur l'emporte sur l'amertume du passé.

Notre propre expérience nous a également appris qu'au moment où surgit une véritable opportunité pour la paix, il faut la saisir. L'aspiration grandissante des citoyens de ce pays et de leurs représentants politiques à résoudre ce conflit par le dialogue, la démocratie et sans aucune violence a créé cette opportunité.

Pour toutes ces raisons, nous croyons qu'il est aujourd'hui possible de mettre un terme à plus d'un demi-siècle de violence et d'atteindre une paix juste et durable.

Au vu de ce qui précède :

1. Nous invitons l'ETA à déclarer publiquement l'arrêt définitif de toute action armée et à solliciter le dialogue avec les gouvernements d'Espagne et de France pour aborder exclusivement les conséquences du conflit.
2. Si une telle déclaration est faite, nous encourageons vivement les gouvernements d'Espagne et de France à bien l'accueillir et à consentir à l'ouverture d'un dialogue traitant exclusivement des conséquences du conflit.
3. Nous conseillons que des mesures conséquentes soient prises pour promouvoir la réconciliation, apporter reconnaissance, compensation et assistance à toutes les victimes, reconnaître le tort qui a été causé et tenter de soigner les plaies, au niveau des individus comme de la société.
4. De notre expérience dans la résolution de conflits, il y a souvent d'autres sujets qui, s'ils sont abordés, peuvent aider à atteindre une paix durable. Nous suggérons que les représentants politiques et acteurs non-violents se rencontrent pour discuter des questions politiques et, en consultation avec la population, de tout autre sujet qui pourrait contribuer à créer une nouvelle ère pacifique. De notre expérience, les observateurs tiers ou les médiateurs facilitent un tel dialogue. Ici, le dialogue pourrait, si les personnes impliquées le souhaitent, être accompagné par des médiateurs internationaux.
5. Nous sommes disposés à constituer un comité pour accompagner la mise en œuvre de ces recommandations.

San Sebastian, 17 octobre 2011



Une déclaration soutenue au niveau international

Déclaration faite par Tony Blair

L'ancien premier ministre britannique Tony Blair soutient fortement la déclaration publiée par les leaders internationaux à Saint Sébastien appelant l'ETA à mettre fin à la lutte armée. Il croit qu'il y a une fenêtre d'opportunité par laquelle le dernier conflit armé d'Europe peut prendre fin et cela demande à tous les leaders politiques de saisir cette opportunité.

Déclaration faite par le Centre Carter pour les efforts de réconciliation dans la région Basque

L'ancien Président des Etats Unis approuve la déclaration publiée par les leaders internationaux lors de la conférence ayant eu lieu au Pays Basque sur le territoire Espagnol, qui appelle au dialogue entre l'ETA et l'Espagne et la France afin de mettre fin au conflit qui perdure dans cette région. Selon lui « cette démarche mérite le soutien de la Communauté Internationale ».

Déclaration faite par le Sénateur George Mitchell

« Je soutiens entièrement la Déclaration publiée par les leaders internationaux à Saint Sébastien, hier. Il est important que toutes les mesures possibles soient prises afin de mettre fin au dernier conflit armé d'Europe. Je me joins à l'appel à l'ETA pour qu'elle déclare publiquement qu'elle met fin à toutes ses activités armées et qu'elle souhaite dialoguer avec les Gouvernements espagnol et français autour des conséquences du conflit. Je crois qu'il y a la possibilité d'une paix durable et que cette opportunité doit être saisie par tous les acteurs concernés ».

Une Rencontre des continents en faveur de la paix pour le Pays Basque

Cette conférence internationale s'est tenue à Mexico le 17 octobre 2013. La conférence a été organisée par cinq organisations latino-américaines œuvrant en faveur de la paix et des Droits de l'Homme et par Lokarri. Parmi les 18 signataires 5 qui ont adhéré à la Déclaration d'Aiete, on trouve un ancien directeur général de l'Unesco, plusieurs anciens ministres et pas moins de douze anciens présidents de plusieurs États de l'Amérique Centrale et du Sud, de diverses idéologies et pour certains ayant déjà participé à des processus de résolution du conflit. Avec ces anciens présidents de Bolivie, Colombie, Chili ou encore du Guatemala, cela porte à 14 le nombre d'anciens chefs d'États qui s'engagent pour la résolution du conflit au Pays Basque.

5- VINICIO CEREZO, Président du Guatemala entre 1986 et 1991; ALVARO COLOM, Président du Guatemala entre 2008 et 2012; JAIME PAZ ZAMORA, Président de la Bolivie entre 1989 et 1993; RODRIGO BORJA, Président de l'Equateur entre 1988 et 1992; OSCAR ARIAS, Président du Costa Rica pendant deux périodes: entre 1986 et 1990 ainsi qu'entre 2006 et 2010; RICARDO LAGOS, Président du Chili entre 2000 et 2006; CESAR GAVIRIA, Président de la Colombie entre 1990 et 1994; FERNANDO LUGO, Président du Paraguay entre 2008 et 2012; ERNESTO SAMPER, Président de la Colombie entre 1994 et 1998; JUAN C. WASMOSY, Président du Paraguay entre 1993 et 1998; BELISARIO BETANCUR, Président de la Colombie entre 1982 et 1986; JULIO M. SANGUINETTI, Président de l'Uruguay durant deux périodes: de 1985 à 1990 et de 1995 à 2000; CARLOS MESA Président la Bolivie entre 2003 et 2005; JORGE TAPIA, Ministre de l'éducation au Chili en 1972-73 (sous le gouvernement d'Allende); LUIS O. MAIRA, Ministre de la Planification et de la Coopération intérieure du Chili entre 1994 et 1996; F. MAYOR ZARAGOZA, Directeur général de l'UNESCO (United Nations Education, Science and Culture Organization) de 1987 à 1999; MIGUEL D'ESCOTO, Ministre des Affaires étrangères du Nicaragua entre 1979 et 1990; LUCIA TOPOLOANSKY, Sénatrice depuis 2005 et ancienne première dame de l'Uruguay).



Groupe de dialogue dans le Pays Basque de France

La Conférence internationale d'Aiete s'est déroulée le 17 Octobre 2011 à San Sebastian. La conclusion de cette conférence a été la «Déclaration d'Aiete» signée par des leaders internationaux reconnus dans le domaine du traitement et de la résolution des conflits dans le monde.

Représentant-e-s élu-e-s du Pays Basque de France pour certains ou en représentation de leur parti pour d'autres, nous avons approuvé, à titre personnel ou au nom de nos organisations la Déclaration d'Aiete et les points qu'elle contient, comme une feuille de route transitoire et valable pour apporter la paix. C'est la raison qui nous a poussé à nous rencontrer et à travailler depuis, unis par un fort engagement en vue d'apporter une contribution au processus de paix initié après la déclaration du cessez le feu de l'activité armée par l'ETA le 20 Octobre 2011.

Durant ce processus de dialogue nous avons développé les points de la Déclaration d'Aiete et analysé quelle pourrait être notre contribution à ce processus de paix. Le document que nous présentons reflète le consensus adopté sur divers points. Il contient des propositions qui peuvent à notre avis recueillir un large consensus dans la société du Pays Basque de France.

Notre volonté est d'apporter une contribution positive au processus en cours, d'identifier les opportunités réelles pour engager des mesures favorisant la vie en commun et de fixer les bases d'une paix durable dans l'ensemble du Pays Basque.

Ont signé le document :

Jean-René Etchegaray, maire de Bayonne (centriste).

Kotte Ecenarro, maire d'Hendaye et vice-président du Conseil général des Pyrénées-Atlantiques (PS)

Max Brisson, conseiller général, conseiller municipal à Biarritz

Frédérique Espagnac, sénatrice des Pyrénées-Atlantiques (PS)

Jean-Jacques Lasserre, sénateur des Pyrénées-Atlantiques, conseiller général et président du Conseil des élus du Pays Basque (centriste)

Xabi Larralde, responsable de Sortu Lapurdi/Baxe-Nafarroa/Xiberoa

Jakes Bortayrou, responsable d'Abertzaleen Batasuna

Michel Larralde, secrétaire général de la CFDT Pays Basque

Jean Lissar, porte-parole d'Europe Ecologie - Les Verts (EELV) Pays Basque
Marc Oxibar

Jean-Pierre Etcheverry, membre du bureau de la CFDT-Pays Basque



1. Dialogue Gouvernement français-ETA

Au regard de la nécessaire participation de la France dans la résolution du conflit, le gouvernement français doit être partie prenante d'un dialogue avec l'ETA. Dans un premier temps et afin de faciliter son déroulement, ce dialogue devrait être mené de façon confidentielle. Dès qu'auront été constatées des avancées significatives, il pourrait être rendu public.

Les questions à aborder dans ce processus de dialogue pourraient être les suivantes:

- A) Mesures pouvant être prises dans le cadre juridique actuel et le respect des Droits de l'Homme :**
- Rapprochement, regroupement et application sans restriction des droits de la personne en détention pour tous les prisonniers déjà jugés et les détenus en attente d'un jugement.
 - Élargissement des personnes remplissant les conditions pouvant bénéficier d'une mesure de liberté conditionnelle ou provisoire, des prisonniers malades et en fin de peine...
 - Élaboration par les institutions publiques d'un plan de réinsertion sociale des prisonniers (aide à l'emploi, logement, accès à un revenu de retraite...)
- B) Mesures nécessitant un consensus politique et un cadre juridique nouveau:**
- Mise en place d'une Instance ad hoc pour statuer sur:
 - Les conditions de libération des prisonniers condamnés ne pouvant demander une mesure de libération conditionnelle et des détenus en attente de jugement ne pouvant bénéficier d'une mesure de liberté provisoire.
 - L'application aux réfugiés du libre choix de leur lieu de résidence.
 - La suspension des procédures juridiques et policières à l'encontre des militants d'ETA et la prise en compte de leur situation au cas par cas.
 - L'exclusion des délits politiques dans la mise en œuvre du MAE.
 - L'application d'un régime transitoire dérogatoire dans l'application du MAE pour les affaires liées au conflit basque
 - L'élaboration à terme d'une loi d'amnistie pour les affaires liées au conflit basque.
- C) Mesures concernant la fin de l'activité armée de l'ETA**
- Accord entre le gouvernement et l'ETA, sous contrôle international, pour définir et mettre en œuvre les conditions et les procédures de désarmement et de démantèlement des infrastructures de l'ETA en France.

2. Les conséquences du conflit et la réconciliation

Une commission d'experts de type «Vérité et Réconciliation» devrait être mise en place afin de mettre en lumière les faits liés au conflit, d'établir une reconnaissance réciproque de la souffrance de toutes les victimes et de définir les différentes formes de réparation (sociale, économique ...).

La question de la réconciliation devrait être abordée dès le départ du processus de paix et menée dans le respect des rythmes de chacun des acteurs impliqués.

Ce processus nécessitera l'engagement des gouvernements.

3. Cadre juridique, politique et institutionnel du Pays Basque de France

Le débat ouvert en France autour de l'Acte III de la décentralisation a permis de fixer le cadre institutionnel le plus adéquat pour le Pays Basque de France: une collectivité territoriale à statut particulier. Cette proposition de collectivité territoriale a bénéficié d'un consensus politique large et d'une implication forte de la société civile.

Aujourd'hui, alors que des modifications législatives importantes sont encore à venir en ce qui concerne l'organisation des différents niveaux institutionnels, d'autres options sont mises en débat.

En tout état de cause, doter le Pays Basque de France d'un cadre institutionnel spécifique contribuera de manière positive à la réussite d'une paix durable.

Souscrit à Bayonne, le 24 octobre 2014



Declaration de la commission internationale de verification

21 décembre 2014

La Commission Internationale de Vérification (CIV) s'est créée le 28 septembre 2011 afin de vérifier « le cessez-le feu permanent, général et vérifiable » déclaré par Euskadi ta Askatasuna (ETA) le 10 janvier 2011 et la postérieure déclaration de « fin définitif de la violence » du 20 octobre 2011. Depuis sa création, la Commission a vérifié qu'ETA a tenu son engagement de cesser toutes sortes d'assassinats, attentats, menaces et extorsion.

Durant cette période la CIV a travaillé étroitement avec les acteurs politiques et sociaux basques. La CIV remercie leur aide et leur soutien dans le travail de vérification du cessez-le feu et de la fin définitif de la violence.

Lors des visites de la Commission en Pays Basque, la CIV a pu observer les pas positifs qui ont eu lieu en Pays Basque, et exprime son souhait que les efforts pour consolider la fin de la violence s'intensifient. En avril 2013 le mandat de la CIV s'est élargi en incluant la vérification du processus unilatéral de la mise sous-scellé et hors d'usage opératif des armes, munitions et explosifs d'ETA. Au mois de janvier 2014 la Commission a vérifié qu'ETA avait mis sous-scellé et mis hors d'usage opératif une quantité spécifique d'armes, munitions et explosifs. Aussi la Commission a constaté qu'il s'agit là d'un premier pas d'un processus qui selon elle pourrait aboutir sur une mise hors d'usage opératif de toutes les armes, munitions et explosifs d'ETA.

Récemment la CIV a reçu des informations d'ETA confirmant qu'elle continue le processus de mise sous-scellé e hors d'usage opératif des armes, munitions et explosifs. ETA a réitéré a la CIV son engagement, rendu public le 1er mars 2014, de mettre sous-scellé et hors d'usage ses armes, munitions et explosifs, et de faire l'inventaire de celles-ci. Notre expérience dans d'autres processus nous indique que faire l'inventaire et mettre hors d'usage opératif les armes, munitions et explosifs est un pas préalable nécessaire au désarmement complet.

La Commission continuera son travail avec tous les acteurs éminents afin de compléter ce processus le plus tôt possible. Nous sommes confiants qu'avec l'appui de tous les acteurs politiques et sociaux du Pays Basque nous pouvons réussir. La Commission continuera à œuvrer avec détermination et impartialité pour aller vers une paix durable.

La Commission est composée des membres suivants :

Ronnie Kasrils, ex Ministre du Renseignement et vice-ministre de la Défense en Afrique du Sud.

Chris Maccabe, ex Directeur politique du Bureau pour l'Irlande du Nord du Royaume Uni et ex Chef du Régime Pénitentiaire d'Irlande du Nord.

Ram Manikkalingam, Directeur du Dialogue Advisory Group et professeur à l'Université d'Amsterdam et ex-Assesseur du Président du Sri Lanka pour les négociations avec les Tigres tamils.

Satish Nambiar, ex chef de l'Etat Major des forces armées de l'Inde et ex Commandant et Chef de Mission des Forces de protection des Nations Unies dans l'ex Yougoslavie en 1992 et 1993.

Fleur Ravensbergen, Coordinatrice de la CIV, Sous-directrice du Dialogue Advisory Group.

Aracelly Santana, ex Représentante Adjointe du Secrétariat des Nations Unies et Chef Adjointe de Mission. Mission des Nations Unies au Népal (UMMIN) et ex Directrice du Bureau des Amériques, Département des Affaires Politiques des Nations Unies.

